



MON PATELIN MAI 2019

Dans ce numéro :

Informations municipales	2
Résumé des séances	2-3
Utilisation des conteneurs	4
Chiens et chats errants	4
Abris d'autos temporaires	4
Ventes de terrain	5
Matières résiduelles	5
Calendrier et événements	6
Capitation 2019	7-8
Sécurité incendie	9
Fosse septique	9
Fête des mères	10
Jeux Fadoq	10
Spectacle bénéfice – St-Felix	10
Centraide	11
Compostage domestique	11
FestiJeunes	12
Brûlage du printemps	14
Club de marche	14
Corvée de nettoyage	15
Casse Croute Patman	15
Petites annonces	16



Rassemblement des familles Ferland-et-Boilleau

DIMANCHE LE 26 MAI DÈS 10H

VENTE DE GARAGE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE
APPORTEZ VOTRE TABLE ET VOS OBJETS À VENDRE



MASCOTTES ET JEU GONFLABLE POUR LES PETITS
LUTTE SUMO POUR LES PLUS GRANDS
SUR L'HEURE DU MIDI
HOT-DOGS ET BREUVAGES
POP-CORN ET BARBE À PAPA

#MAI MOIS DE L'ARBRE ET DES FORETS
#faitdebois

DISTRIBUTION DES PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE

Amenez votre famille et vos amis, on vous attend en grand nombre!



LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Séance ordinaire du Conseil Municipal Lundi 6 mai 2019 à 19h30

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019
3. Acceptation des dépenses
4. Correspondance
5. Varia
6. Période de questions
7. Levée de la séance ou ajournement

RÉSUMÉ DES DERNIÈRES SÉANCES

Nous vous prions de noter que ce compte-rendu de la réunion de votre conseil municipal n'est qu'un résumé des décisions prises et qu'il ne peut rendre justice aux motifs de celles-ci. Pour une information plus complète, nous vous invitons à assister aux réunions de votre conseil municipal ou à vérifier auprès du directeur général ou de vos élus municipaux.

Résumé de la séance du conseil municipal tenue le 1^{er} avril 2019

- 1- Signification de la municipalité pour son vif intérêt à participer au Programme d'accompagnement en revitalisation du cadre visuel et bâti avec la cohorte 2020-2021-2022 au Service d'Aide conseil à la Rénovation Patrimoniale (SARP).
- 2- Autorisation des frais d'honoraires professionnels de 4100\$ tel que soumis par la firme WSP afin de mettre à jour l'analyse faite en 2013 par la firme Génivar, concernant le plan des mesures correctives des installations septiques du Camping Lac Ha! Ha!
- 3- Acceptation de l'offre de service de WSP pour un budget de 2000\$ pour expertiser le problème de débit de l'eau à la station de pompage du secteur Boilleau.
- 4- Autorisation de la participation de M. Réal Lavoie, directeur général et acceptation des dépenses relatives au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québecle 12,13 et 14 juin 2019.
- 5- Avis de motion du Règlement numéro 202-2019 modifiant le règlement 195-2018 concernant la prévention en sécurité incendie afin de désigner les préventionnistes de la MRC du Fjord du Saguenay comme étant des personnes responsables de son application.
- 6- Avis de motion dans le but d'adopter et/ou modifier le règlement de zonage # 184-2017 , afin de permettre l'implantation de mini-maisons sur le chemin Abel-Tremblay

- 7- Avis de motion dans le but d'adopter et/ou de modifier le règlement de zonage 184-2017. Les changements porteront sur la culture, la production et la transformation du cannabis sur le territoire de Ferland-et-Boilleau.
- 8- Dépôt du bilan annuel sur la qualité de l'eau potable
- 9- Autorisation d'une dépense pour l'ajout d'un lampadaire près du 900, route 381
- 10- Aide financière accordée à Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean pour un montant de 100\$
- 11- Autorisation du prêt de la salle municipale à la Fabrique St-Gabriel pour la tenue de leur brunch bénéfique de la fête des mères qui se tiendra le 12 mai 2019, et achat de 100\$ de billets qui seront offerts gratuitement à une famille du secteur Ferland et une autre du secteur Boilleau afin de favoriser leur intégration dans leur nouvelle communauté.

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Ferland-et-Boilleau**

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER

DE L'EXERCICE 2018

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL LAVOIE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUE :

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 176.1 DU C.M., LE RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU DRESSÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018 AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE, RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON (TRANSMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 966.3) SERONT DÉPOSÉS LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 6 MAI 2019 À 19 H 30.

DONNÉ À FERLAND-ET-BOILLEAU CE 29 AVRIL 2019.

Réal Lavoie
Secrétaire-trésorier et Directeur général

UTILISATION DES CONTENEURS

Saviez-vous que la Municipalité est facturée pour chaque tonne d'ordure enfouie? C'est pourquoi il est important de rappeler certaines règles quant à la disposition des matières résiduelles. Tout d'abord, les monstres ménagers et les débris de construction ne doivent, en aucun temps, être déposés dans les conteneurs disponibles sur le territoire de la Municipalité.

Les contribuables doivent disposer de ces déchets à l'Écocentre de Ville de Saguenay, situé au 223, rue Joseph-Gagné Sud, arrondissement La Baie. Une pièce d'identité vous sera demandée pour confirmer votre lieu de résidence. **Notez qu'aucun frais n'est exigé pour les contribuables de Ferland-et-Boilleau.** Cependant, l'Écocentre n'est pas accessible aux entrepreneurs et ceux-ci ne peuvent pas utiliser les conteneurs situés sur le territoire de la Municipalité pour disposer de leurs déchets de construction ou autres.

En ce qui concerne les appareils électroniques, ceux-ci peuvent également être déposés à l'Écocentre de Ville de Saguenay.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

<http://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/quoi-recycler/>

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>

En résumé, la disposition des ordures représente des coûts importants pour la Municipalité. Les contribuables doivent donc disposer leurs ordures de la bonne façon en utilisant les services de l'Écocentre, s'il y a lieu, et en déposant les matières recyclables dans les bacs bleus.

L'équipe de la Municipalité

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Un petit rappel que le règlement municipal stipule que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de votre terrain.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Il est maintenant temps d'enlever vos abris d'hiver et garages temporaires.

Dates d'installation autorisées : Du 1er octobre au 1er mai partout sur le territoire.

L'installation des abris d'autos temporaires, ainsi que des clôtures à neige, est régie par des normes qu'il est important de respecter afin d'assurer la sécurité des piétons et des véhicules. Prendre note que l'inspecteur municipal est autorisé à donner des constats d'infraction pour ceux qui ne respectent pas la réglementation.

VOUS AVEZ UN OU DES TERRAINS À VENDRE?

Êtes-vous en processus de vente d'un terrain sur le territoire de Ferland-et-Boilleau? Si oui, veuillez nous communiquer au 418-676-2282 ou par courriel à municipalite@munfb.ca avec les informations de votre terrain, afin que nous puissions partager l'information sur notre site web au www.ferlandetboilleau.com

REQUETE D'UN PARTICULIER

Je suis un entrepreneur de Charlevoix, et chaque hiver, je fais de la randonnée en motoneige dans votre belle municipalité. J'aimerais acheter un terrain qui soit accessible par motoneige via les sentiers provinciaux. Pour information:

Carl Bergeron
(418) 665-6926

MATIÈRES RÉSIDUELLES

LA COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX & PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Samedi 25 mai 2019 de 9 h à 12 h

Ferland-et-Boilleau | Garage municipal

PRODUITS ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS
Télévision, radio, ordinateur, tablette, lecteur MP3 et CD, cellulaire, téléphone, console de jeux, imprimante et photocopieur.

Liste complète des produits acceptés : www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ACCEPTÉS
Peinture, vernis, solvant, aérosol, colle, pesticide, engrais, batterie d'auto, pile, produit d'entretien ménager, bonbonne de propane ou de butane, produit pour piscine, huile usée et filtre.

Et tous les autres produits portant un de ces icônes ci-dessous



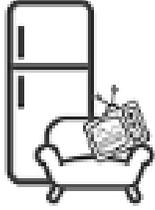
RECYCLER ÉLECTRONIQUES
Programme géré par l'ARPE-Québec

RENSEIGNEMENTS
www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus

M.R.C. DU FJORD DU SAGUENAY

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

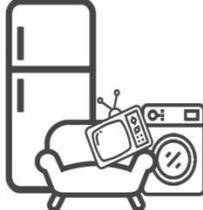
Ferland-et-Boilleau
Mardi 14 mai 2019



Déposez vos encombrants en bordure de la rue la veille de la collecte. Ils seront ramassés dans les 48 heures.

Déposez vos encombrants
en bordure de la route la veille
de la collecte.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2019



ARTICLES ACCEPTÉS

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS	Réfrigérateur • congélateur • climatiseur • distributeur d'eau • thermopompe
ÉLECTROMÉNAGERS	Laveuse • sècheuse • cuisinière • lave-vaisselle • chauffe-eau
MEUBLES	Meuble en bois • divan • table • classeur • chaise • armoire • matelas • sommier
OBJETS DIVERS	Vélo • poussette • appareil d'exercice • câblage électrique • BBQ (sans bonbonne)
PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES	Grille-pain • bouilloire • réveil-matin • micro-ondes • outil électrique et à batterie • radio
PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES	Ordinateur • imprimante • écran • télévision • console de jeux • souris • clavier • appareil photo

ARTICLES REFUSÉS

- Ampoules fluocompactes
- Béton, brique, ciment et céramique
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Vitre, porte-patio, fenêtre et porte
- Toilette, bain, douche et lavabo
- Tapis et recouvrement de plancher

COMMENT EN DISPOSER?

Armes et munitions	Au poste de police
Bonbonnes de propane	Chez votre marchand de propane
Branches, feuilles, bois et gazon	Aux éco-centres ou consultez le www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus-verts
Déchets et recyclage	Lors de la collecte régulière
Pneus et pièces de voiture	Dans un garage ou dans un point de dépôt*
Huiles et peintures	Dans les boîtes de collecte dans chaque municipalité*
Textiles et vêtements	Dans les friperies ou dans une cloche de récupération de vêtements*

* Consultez votre calendrier de collecte pour connaître les points de dépôt les plus près de votre domicile.

RENSEIGNEMENTS
www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/encombrants

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

CALENDRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 Séance du conseil – 19 h Poubelles 	7 Recyclage 	8	9	10	11 Corvée de nettoyage du village
12 Brunch Fête des mères	13	14 Collecte des encombrants	15	16	17	18 Collect de RDD et produits électroniques
19	20 Poubelles 	21 Recyclage 	22	23	24	25 Course de motocroos 
26 Rassemblement des familles	27	28	29	30		

ÉVÉNEMENTS À VENIR – Juin & juillet

Samedi 8 juin – Festival des pêcheurs et pêche en herbe au camp d'accueil

Samedi 15 juin – Rallye Saguenay

Samedi 23 juin – Fête Nationale du Québec (Défilé, activités pour les enfants, méchoui et groupe de musique) – plus de renseignements au prochain Patelin

Samedi 13 juillet – un nouveau festival qui sera lancé au courant du mois de mai!





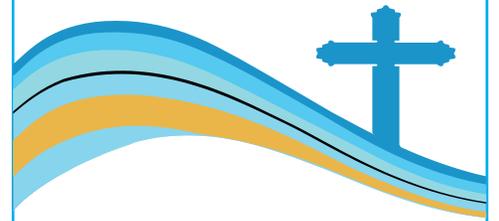
**Fabrique
Saint-Gabriel-
Lalemant**

460, route 381
Ferland-Boilleau
GOV 1H0
418-676-2545



Pour **PERPÉTUER**
l'héritage pastoral
et les valeurs reçues

- ACCOMPAGNER**
- CONSERVER**
- RASSEMBLER**
- PARTAGER**
- AIDER**
- CÉLÉBRER**



MA CAPITATION

Capitation **60\$**/personne majeure

Nombre de personnes ____ X **60,00 \$** _____ \$

Tout autre don sera grandement apprécié _____ \$

TOTAL DE VOTRE CONTRIBUTION : _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

- Par argent comptant.**
- Par chèque ci-joint.** Nombre : _____;
- Paiement préautorisé C.V.A.:**

J'autorise la Fabrique de la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant à prélever aux semaines ou mois le montant de _____ \$.

Cette autorisation est d'une durée illimitée ou une durée de _____ virements.

Je comprends que cette somme sera automatiquement débitée de mon compte, à moins d'indication contraire de ma part.

Joindre un spécimen de chèque.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT CAPITATION



Unité Pastorale du Fjord

St-Alphonse, St-Alexis, St-Gabriel Lalemant, St-Félix d'Otis, Notre-Dame de l'Éternité, St-Jean-Baptiste, St-François d'Assise, St-Isidore.

**Madame,
Monsieur,**

Notre unité pastorale du Fjord, regroupant les paroisses ci-haut mentionnées, est actuellement en campagne annuelle de financement qui aura lieu à partir du 6 mai 2019. Nous sollicitons donc votre participation financière pour l'année 2019, afin de nous aider à poursuivre notre mission.

Quelle est-elle? Essentiellement, l'unité pastorale du Fjord a pour mission d'accompagner les personnes à tout âge de la vie, dans les moments heureux et éprouvants de celle-ci :

- Elle se réjouit et **célèbre une nouvelle vie** et lui offre une appartenance chrétienne;
- elle éveille la foi des enfants et **offre les sacrements de l'initiation chrétienne**;
- l'Unité pastorale du Fjord **se fait proche des personnes** en quête de sens et en recherche spirituelle;
- elle est également **présente auprès des couples** qui désirent s'engager pour la vie;
- elle visite les personnes **malades** à domicile et en résidence;
- elle est là pour **offrir son soutien et ses rites lorsque la mort nous sépare d'un être cher**;
- elle assure le **maintien de nos lieux de culte**;
- elle offre un soutien **aux personnes démunies**.

Nous vous sommes donc reconnaissants de contribuer à la vie pastorale de votre milieu par votre générosité,

Denis Côté
Prêtre- Modérateur



BRÛLAGE DOMESTIQUE DE PRINTEMPS



- ▶ Renseignez-vous auprès de votre Municipalité si un permis de brûlage est nécessaire pour faire un feu extérieur ou si c'est interdit.
- ▶ L'indice de feu n'est disponible qu'à partir de la mi-mai. Il faut donc être doublement prudent, car vous ne connaissez pas le niveau de danger d'incendie.

(Pour plus d'informations : 1 800-463-FEUX ou Sopfeu.qc.ca)

- ▶ Le danger d'incendie est accru en avril et en mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur votre terrain.
- ▶ La verdure n'est pas encore installée donc le sol sec favorise la propagation du feu.
- ▶ Nous vous conseillons de vous rendre dans un écocentre et de composter les feuilles mortes pour éviter de les brûler.
- ▶ Il est interdit de brûler des matériaux de construction usagés, de démolition, des matériaux créosotés, traités, teints ou peints, des matériaux à base d'hydrocarbure et/ou de caoutchouc ou de plastique.
- ▶ Vérifiez les conditions météorologiques avant de faire un feu extérieur.
- ▶ Protégez la forêt et votre propriété en vous procurant un foyer muni d'un pare-étincelles.
- ▶ **Ne laissez jamais le feu sans surveillance.**
- ▶ Assurez-vous que le feu soit **complètement éteint** avant de quitter.



L'UTILISATION DU BARBECUE



- ▶ Respectez les distances de dégagement prévues dans le guide d'utilisation de votre appareil ou laissez 1 mètre entre le barbecue et toute structure inflammable, d'une fenêtre ou d'une porte.
- ▶ Nettoyez et vérifiez les brûleurs ainsi que les conduits d'alimentation de votre appareil avant chaque utilisation.
- ▶ Vérifiez la présence de fuite en vaporisant avec un mélange d'eau et de savon à vaisselle.
- ▶ Pour démarrer votre appareil en toute sécurité, veuillez ouvrir le couvercle afin d'éviter l'accumulation de gaz.
- ▶ Pour l'éteindre, fermez la bouteille de gaz. Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle en position fermée et refermez finalement le couvercle du barbecue.
- ▶ **Toute bouteille de gaz, vide ou pleine, doit être entreposée à l'extérieur.**



IMPORTANT

Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un ou de plusieurs avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone fonctionnels et installés selon le guide du fabricant.

Le Service de prévention incendie de la MRC du Fjord-du-Saguenay

FOSSES SEPTIQUES

Vous avez jusqu'au **VENDREDI 24 MAI** pour donner vos noms au bureau municipal 418-676-2282 ou municipalite@munfb.ca pour faire vider vos fosses septiques. Rappelons que la vidange des fosses septiques est une obligation (article 13 du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), aux deux ans pour les résidences habitées à l'année et aux quatre ans pour les résidences saisonnières. Aucune réservations pour la vidange se fera après le 24 mai pour le printemps.

BRUNCH ET MESSE COUNTRY – FÊTE DES MÈRES

La Fabrique vous invite à leur brunch et messe country annuel le dimanche 12 mai.

Brunch de 9 h à 13 h – Salle communautaire
Messe à 10 h – Paroisse St-Gabriel

Prix du billets 12 \$ (adulte) et 6 \$ (enfant)
Billets disponibles auprès des Marguillers

Une activité de bricolage parent-enfant sera offerte conjointement par le comité famille et le Réseau Fièvre Familles lors du brunch de la Fête des Mères. Les bricolages seront ensuite remis aux élus municipaux afin de les sensibiliser à l'importance de la voix des familles.



Jeux Fadoq

Félicitations à l'équipe de baseball-poche de Ferland-et-Boilleau qui a emporté la médaille d'argent lors des Jeux Fadoq du 12 au 14 avril à Alma.

Membres de l'équipe : Marc-André Lavoie, Marielle Lavoie, Carol Simard, Pierre Roberge, Fernando Lavoie, Gilles Levesque, Collette Tremblay, Michel Simard et Gilles Labarre.



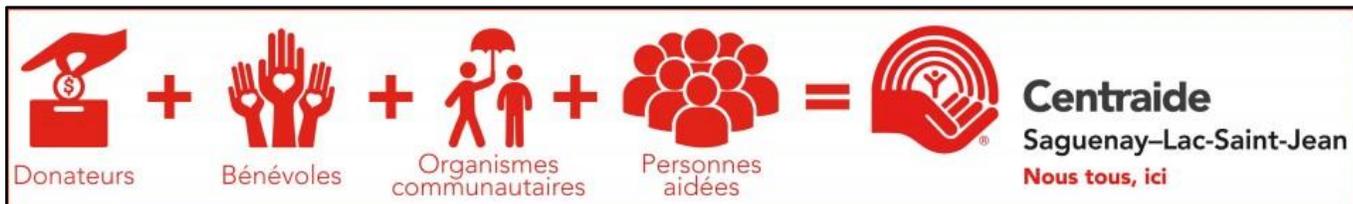
MARC HERVIEUX - SPECTACLE BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FABRIQUE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

Un spectacle bénéfique au profit de la fabrique Saint-Félix d'Otis aura lieu le dimanche 19 mai 2019 à 15h à l'église. Le coût du billet est de 45\$. Il n'y a pas de sièges réservés. Ce spectacle promet d'être extraordinaire. C'est un cadeau idéal à faire à quelqu'un pour la fête des Mères. Des billets sont disponibles auprès de Fernando Lavoie 418-676-2383



CAMPAGNE CENTRAIDE - 2019

La campagne annuelle de Centraide se déroulera du samedi 4 au 12 mai 2019. Différentes équipes de bénévoles du Groupe d'Actions Communautaires santé bénévole passeront par vos maisons à cet effet, offrez un don et un sourire!



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Formation gratuite sur le compostage domestique

Ferland-et-Boilleau

8 mai, 19 h

Édifice municipal
461, route 381

Chaque séance de formation est accessible gratuitement à tous!

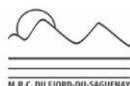
INSCRIPTION

418 673-1705, poste 1190
environnement@mrc-fjord.qc.ca



SAVIEZ-VOUS QUE LA MATIÈRE ORGANIQUE COMPOSE ENVIRON **47%** DES DÉCHETS QUE VOUS PRODUISEZ?

Procurez-vous un composteur domestique et bénéficiez d'une aide financière de **50%** du coût d'achat jusqu'à un montant maximal de **100 \$**.



www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/compostage



FESTI-JEUNES

Afin de favoriser la participation des jeunes pour l'édition Festi-jeunes Saguenay 2019 qui se tiendra le Vendredi 31 Mai, et le 1er Juin sur le site de la Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes, nous aimerions vous inviter à participer à la FESTI-NUIT.

Suite à la soirée d'ouverture du festival, soit le 31 Mai 2019, les jeunes ainsi que les intervenants des Maisons des jeunes quitteront vers la Maison des jeunes de Chicoutimi (pavillon Léonard Chrétien) afin d'aller dormir.



À leurs arrivés, les jeunes seront accueillis avec cocktail (non-alcoolisé) ainsi qu'une collation et une activité spéciale leur sera offerte avant le dodo. Le matin, un déjeuner leur sera offert gratuitement et nous retournerons participer aux festivités du Festi-jeunes jusqu'à approximativement 15h. Par la suite, les intervenants responsables des jeunes assureront le retour de ceux-ci.

En inscrivant votre jeune à la Festi-nuit, vous assurez à celui-ci une participation à l'atelier 360 de réalité virtuelle sur l'intimidation donnée par la Fondation Jasmin Roy. Lors de cet atelier, ils pourront porter des lunettes qui les lancera dans un monde virtuel où ils deviendront intimidateurs, intimidés et ou témoins d'une scène d'intimidation.

Toutes les activités du festival ainsi que la nuit seront offertes gratuitement. Par contre, il serait important pour votre jeune de prévoir de l'argent de poche (environ 15\$) afin qu'il puisse s'acheter des repas sur le site.

Merci beaucoup et au plaisir de pouvoir vous compter parmi nous pour l'édition 2019 du Festi-jeune! Afin d'avoir plus d'informations sur cette activité, bien vouloir communiquer avec;

Joannie Boudreault

Animatrice à la Maison des Jeunes de La Baie

418-697-5097

mdj@royaume.com

PRÉSENCE DU BUREAU DU DÉPUTÉ DANS LE BAS-SAGUENAY

Un employé du bureau de Richard Martel, député de Chicoutimi - Le Fjord, sera dans le Bas-Saguenay pour vous y rencontrer. Vous avez un problème avec l'assurance-emploi, l'immigration, l'impôt sur le revenu, passeport ou encore les prestations de la sécurité de la vieillesse? Nous serons à l'édifice municipal de votre localité à la date et aux heures suivantes :

8 mai 2019

Saint-Félix-d'Otis : 8h30 à 10h00

Rivière-Éternité : 10h30 à 12h00

Ferland-Boileau : 14h00 à 16h00

9 mai 2019

Petit-Saguenay : 10h00 à 12h00

L'Anse-Saint-Jean : 13h30 à 15h30

RICHARD 
MARTEL DÉPUTÉ
CHICOUTIMI—LE FJORD



320, RUE SAINTE-ANNE, SUITE 101, CHICOUTIMI QUÉBEC G7J 2M4
RICHARD.MARTEL@PARL.GC.CA • 418-698-5648

CLUB DE MARCHÉ

Avec le beau temps qui arrive, le Groupe d'actions communautaires lance une nouvelle saison du Club de marche qui débutera le lundi 13 mai à 13 h 30 à l'anneau à Ferland. Communiquez avec Émilie Cormier au 418-676-2349 pour plus de renseignements.



BRÛLAGE DU PRINTEMPS

Les brûlages du printemps reviennent comme revient le beau temps! Mais attention!

Les travaux de nettoyage effectués par les résidents provoquent fréquemment des incendies près des zones habitées. La perte de contrôle des brûlages de rebuts, d'herbe et de feuilles mortes occasionne plusieurs interventions de la part de la SOPFEU et des corps de pompiers municipaux.



Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que le brûlage d'herbe est interdit par notre réglementation municipale, et ce, en tout temps. En conséquence, vous pourriez être tenus responsables d'un incendie résultant de ces feux de broussailles et avoir à payer les frais encourus.

Pour tout autre brûlage de nettoyage, vous devez au préalable, obtenir une autorisation du service incendie en appelant au 418-544-3114. Simple formalité qui prend très peu de temps mais qui pourrait sauver beaucoup. On n'est jamais trop prudent lorsque notre environnement c'est la forêt.

Avez-vous tout en main?



1. Préparez

2. Allumez

3. Surveillez

4. Éteignez

5. Vérifiez



Un outil qui a tout pour plaire : le sac à eau

Sa légèreté, sa grande capacité de contenu, sa stabilité, son format compact et sa facilité de transport et d'utilisation vous plairont à coup sûr. Vous pouvez le retrouver dans plusieurs magasins de plein air.



En cas de perte de contrôle ou encore pour signaler un incendie :

1 800 463-FEUX



CORVÉE DE NETTOYAGE

Corvée de nettoyage Ferland-et-Boilleau

#MAI MOIS DE
L'ARBRE
ET DES
FORETS
#faitdebois

- ✓ Pour leur transmettre le goût de s'impliquer et de faire leur part afin d'améliorer la qualité de vie dans leur communauté.
- ✓ Pour leur enseigner par un exemple concret l'importance de protéger notre environnement avant qu'il soit trop tard.

JOIGNEZ-VOUS À NOUS! COLLATIONS, SACS ET GANTS PROTÉCTEURS FOURNIS.
PRIX DE PRÉSENCE POUR LES PARTICIPANTS!



SAMEDI 11 MAI – de 9 h à 11 h

Point de rencontre à 9 h :

Secteur Boilleau - Dépanneur du Fjord

Secteur Ferland – Édifice Municipal

Pour information ou pour confirmer votre présence,
veuillez s'il vous plaît communiquer avec Monique Witzell
au 418-676-2282 poste 3403 ou mwitzell@munfb.ca

IMPORTANT!

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

*En cas de pluie très abondante: remis au lendemain.

CASSE CROÛTE PATMAN



Casse Croûte Patman

369 rte 381 – 418-676-2501

Ouvert tous les jours de 11 h à 19 h
à partir du jeudi 2 mai

ANNONCES

BIENVENUE À TOUS!!!



M. Ouel
Mécanique

Mécanique générale
Daniel Ouellet
1190, rang Edmour-Lavoie
Ferland-&Boilleau (Qc) G0V 1H0
(418) 550-4354
(418) 676-2371

- > Mécanique automobile, VTT et motoneige
- > Pneus (pose & balancement)
- > Changement d'huile
- > Changement & réparation de freins
- > Traitement antirouille

**Appelez dès maintenant pour prendre rendez-vous.
Au plaisir de vous servir!**

RÉAL TREMBLAY
Bois de chauffage
Bouleau - Tremble - Épinette rouge
Bois camping



418-676-2368

**Offre de service de
d'usinage et soudure**

Yves Lavoie
Cellulaire
418.817.4657

Claude Rhainds
Taxidermie / Tannerie
1264 Rte 381, Ferland-et-Boilleau
418-590-1638, 418-676-2388
trappeur@hotmail.com



Spécialité Gros gibier Confection de fourrure

Service 24H



ÉLECTRIQUE

Résidentiel-commercial - Industriel
418-290-1318

Éric Gauthier egelectrique@gmail.com

Vente de 0.3/4
Mine de Quartz
Jean Simard
418-815-3414

Nancy Desgagné
**Coiffure unisexe avec plus
30 ans d'expérience**
418-676-1114

Réfrigération et climatisation
Martin Cloutier, Frigoriste
418-550-1937

Réparation tout genre et
estimation gratuite
Climatiseur, thermopompe,
réfrigérateur, etc.



Sicage A.P.
**Service de scierie mobile &
Vente de planches**
M. Alain Paquet 418-676-2344

**VOITURETTE DE GOLF
SAGUENAY**
360, route 381
Ferland-et-Boilleau
(Québec) G0V 1H0

Neuves
et usagées

cartdegolfsaguenay.com
cartdegolfsaguenay@hotmail.fr

 Suivez-nous sur Facebook
Voiturette de Golf Saguenay




**VOITURETTE
DE GOLF
SAGUENAY**

Vente • Location • Pièces **418 944-1972**

Date limite pour envoyer vos documents ou annonces

Veuillez nous faire parvenir vos documents ou annonces à publier dans le Patelin avant le 25^e jour de la fin du mois.